

N/REF : 26/09/2024 12H18 C:000012 I:00937

V/Email reçu le Jeudi 26/09/2024 a 12H18

CABINET DEMOUGIN

**32 BIS RUE DE LA MUSE
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : ETOILE MARINE
2/4 AVENUE AMERIGO VESPUCCI
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 03 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 2/4 AVENUE AMERIGO VESPUCCI 17000 1ER ETAGE M COURAUDON 0604016898
2EME ETAGE M MME DELSARTE 0612451273

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE

Donneur d'ordre : Mme S. TOUIL VALLET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 02/10/2024

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT AU 2EME ETAGE

CONSTAT : PRESENCE D'INFILTRATION PROVENANT DE L'ETAGE SUPERIEUR OU
NIVEAU DE LA GAINTE TECHNIQUE

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT AU 3EME ETAGE

CONSTAT : PRESENCE D'INFILTRATION PROVENANT DE L'ETAGE SUPERIEUR

PRESENCE DE RUISSELLEMENT DANS LA GAINTE TECHNIQUE OU SE SITUE LA GAINTE
DE VENTILATION AINSI QUE LA COLONNE EAUX PLUVIALES

INTERVENTION EN TOIT/ TERRASSE

RECHERCHE ET REPERAGE DE DEFUT D'ETANCHEITE

LOCALISATION DU DEFUT D'ETANCHEITE AU NIVEAU DE LA NAISSANCE DE

L'EVACUATION EAUX PLUVIALES EN TOITURE, L'EAU DE PLUIE S'INFILTRE ENTRE
LE PVC ET LE BETON ET COULE DANS LA GAINTE TECHNIQUE JUSQU'AU LOGEMENT
DU 1ER ETAGE

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 03/10/24 a 08H26 Mme S. TOUIL VALLET

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, IL EST URGENT DE REPENDRE
L'ETANCHEITE DE LA MEMBRANE BITUME EN TOIT/ TERRASSE NOTAMMENT AU NIVEAU
DE LA NAISSANCE DE LA DESCENTE EAUX PLUVIALES

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	28,38		28,38
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 02/10	2	65,16		130,32
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,15		40,15
TOTAL H.T.					198,85
T.V.A. a 20,00%					39,77
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>238,62</u>

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN